

20 janvier 1985 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

## Déclaration radio-télévisée de M. François Mitterrand, Président de la République, à son retour de Nouvelle-Calédonie, Paris, Palais de l'Élysée, dimanche 20 janvier 1985.

## Mesdames et messieurs,

- En décidant d'aller à Nouméa, je souhaitais, d'une part, rencontrer les représentants qualifiés des tendances politiques et des forces vives de Nouvelle-Calédonie et, d'autre part, examiner, sur place, l'-état de la situation avec M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement.
- 1 Après les graves événements de ces dernières semaines, il était d'abord nécessaire d'éviter que le dialogue fût rompu. Je pense que cet objectif a été atteint. J'ai reçu successivement le président et les membres du gouvernement du territoire, le président et le bureau de l'Assemblée territoriale, les parlementaires, le maire et le bureau du Conseil municipal de Nouméa, les dirigeants de tous les partis ou mouvements politiques et de la communauté wallisienne, les organisations syndicales, les chambres consulaires, les autorités religieuses, les grands chefs coutumiers du Sud. Le délégué du gouvernement a participé à ces conversations.
- 2 Je voulais m'assurer personnellement des conditions de la sécurité des personnes et des biens dans l'archipel. J'ai entendu à cet effet les responsables civils et militaires chargés de la sécurité. Je suis allé visiter, à Poindimie, dans le nord-est de l'Ile, une brigade de gendarmerie dont le service a été accompli, dans les moments les plus difficiles, avec un sang-froid et un courage exemplaires.
- Dans les jours prochains, je convoquerai le Parlement en session extraordinaire pour que soit adoptée une loi prolongeant l'état d'urgence.
- 3 Les mesures qui permettront la reprise normale des activités économiques sont en cours d'exécution. C'est ainsi que la mine de Thio sera réouverte incessament.
- 4 A la suite des entretiens que j'ai eus à Nouméa, le délégué du gouvernement complètera et précisera les propositions qu'il a faites le 7 janvier. Il convient d'apporter aux diverses communautés de la Nouvelle-Calédonie, toutes attachées à cette terre, et qui doivent apprendre à vivre ensemble, les garanties indispensables à leur vie en commun.
- 5 La France entend maintenir son rôle et sa présence stratégiques dans cette partie du monde. J'ai demandé à M. le Premier ministre `Laurent Fabius`, que j'ai reçu dès mon retour à Paris, de prendre toutes mesures à cet effet, notamment en ce qui concerne les installations nécessaires au renforcement de la base militaire de Nouméa.
- Voilà les points précis que j'avais à vous dire. J'espère une fois de plus, que les Françaises et les Français sauront se rassembler pour que, au-dessus de l'esprit partisan, l'emporte l'intérêt de la France.\